



DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-GARONNE  
ARRONDISSEMENT DE MURET

Envoyé en préfecture le 13/04/2026  
Reçu en préfecture le 13/04/2026  
Publié le  
ID : 031-213105471-20260410-ARR2026\_108-AU

## VILLE DE SEYSSES

### **Arrêté n° 2026-108** **portant désignation des membres représentant la collectivité au Comité Social Territorial (CST)**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Vu** le Code général de la fonction publique, et notamment son titre V du livre II.

**Vu** le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment l'article 6.

**Vu** la délibération n°2022-2-15 du conseil municipal en date du 07 avril 2022 fixant le nombre de représentants du personnel au comité social territorial à 5 titulaires et 5 suppléants, et décidant le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

**Vu** le procès-verbal des opérations électorales pour l'élection des représentants du personnel au Comité Social Territorial en date du 8 décembre 2022.

**Vu** le renouvellement intégral du Conseil Municipal, dont les membres ont été installés dans leurs fonctions le 21 mars 2026.

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Sont désignés représentants de la collectivité au Comité Social Territorial (CST) communal :

- titulaires : Jérôme Bouteloup, Malika Bensouici, Magalie Grandsimon, Souria Belhandouz et Françoise Barrère.
- suppléants : Martine Desjardins, Michèle Bénesse, Marie-Ange Koffel, Alain D'Orso et Sonia Bec.

**Article 2 :** À compter de ce jour, la composition du CST de la commune est donc la suivante :

Représentants de la collectivité	
Représentants titulaires	Représentants suppléants
Jérôme BOUTELOUP	Martine DESJARDINS
Malika BENSOUICI	Michèle BENESSE
Magalie GRANDSIMON	Marie-Ange KOFFEL
Souria BELHANDOUZ	Alain D'Orso
Françoise BARRERE	Sonia BEC

Représentants du personnel	
Représentants titulaires	Représentants suppléants
1. COULOUMIERS Cécile	1. COLEMYN Mathilde
2. COUDOURNAC Pierre	2. DEROME Marion
3. GEHU Elsa	3. ROUQUETTE Valérie
4. COURBATIEU Sylvie	4. BOLLILLO Coralie
5. MACHADO Laetitia	5. LAI Tahurai

Fait à Seysses,  
le 10 avril 2026

Le Maire,  
Jérôme BOUTELOUP

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7) Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par la voie suivante : <http://www.telerecours.fr>.